



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

politique de la défense

Question écrite n° 44683

Texte de la question

M. Bruno Bourg-Broc demande à Mme la ministre de la défense de lui préciser les objectifs de sa visite les 17 et 18 juillet 2004 en Algérie. Il lui demande notamment de lui indiquer quelles sont les orientations qu'elle envisage de donner à un possible accord-cadre de coopération militaire entre la France et l'Algérie.

Texte de la réponse

Les relations entre la France et l'Algérie connaissent une impulsion nouvelle depuis ces dernières années, en particulier depuis la visite du Président de la République dans ce pays en décembre 2001. Elles se traduisent notamment par des échanges croissants de visites et d'entretiens entre les autorités politiques et militaires des deux nations. Le Président de la République a d'ailleurs effectué deux nouveaux déplacements en Algérie en mars 2003 et avril 2004. S'agissant plus particulièrement de la coopération militaire, les autorités algériennes souhaitent pouvoir bénéficier de l'appui de la France dans le cadre de leur projet de refonte globale de leur outil de défense. C'est dans ce contexte que la ministre de la défense s'est rendue en Algérie les 17 et 18 juillet 2004. Cette visite, la première effectuée par un ministre de la défense français dans ce pays depuis son indépendance en 1962, a été l'occasion d'examiner les propositions des autorités algériennes concernant un accord franco-algérien dans le domaine de la défense. L'Algérie a ainsi accepté la proposition de la France d'engager dès à présent ce partenariat, en commençant par l'élaboration d'un calendrier d'actions et de coopération en matière de formation, d'entraînements et d'exercices communs, et par l'amélioration des contacts dans le domaine du renseignement humain et technique. Il a également été convenu que cette première phase de mise en oeuvre du partenariat sera consacrée à la finalisation d'un accord-cadre global et intergouvernemental reposant sur un dialogue stratégique, afin de permettre aux deux pays de faire face ensemble aux menaces terroristes, aux crises multiples et aux facteurs de déstabilisation dans la région.

Données clés

Auteur : [M. Bruno Bourg-Broc](#)

Circonscription : Marne (4^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 44683

Rubrique : Défense

Ministère interrogé : défense

Ministère attributaire : défense

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 27 juillet 2004, page 5627

Réponse publiée le : 28 septembre 2004, page 7545